

le quotidien du peuple

Organe central du PARTI COMMUNISTE REVOLUTIONNAIRE marxiste-léniniste

JEUDI 26 AVRIL 1979 - N° 903

Commission paritaire N° 56 942 Tél. 636.73.76.

2,00 F.

Amabilités dans la majorité

La polémique autour des élections européennes vole haut au sein de la droite. Il y avait déjà eu l'«enflure» et l'«agité» pour désigner Jacques Chirac. Mardi, le secrétaire général du Parti républicain, Jacques Blanc, a récidivé en déclarant : «Le neuro-psychiatre que je suis ne peut pas éviter de s'interroger sur les origines de cette danse de Saint-Guy qui semble s'emparer, à la seule évocation du mot Europe, des caciques les plus rassis de certaines formations politiques». Même diagnostic de la part du député républicain Douffiaques qui estime que Debré «sombre dans le délire obsessionnel» et que Chirac «est lui-même sujet aux convulsions des possédés», qu'il «joue dans une version grandiloquente, la partition du Turlupin», et que pour tenir son rôle, «il ne faut que de l'enflure».

Au cours d'un meeting qu'il tenait mardi soir, Chirac a franchi un pas supplémentaire dans la querelle qui l'oppose à Giscard. Il y a déclaré que si la liste UDF, soutenue par Barre et Giscard lui-même, n'obtenait pas 33 % des suffrages, «la légitimité du président de la République serait remise en cause», ajoutant que De Gaulle était parti pour moins que cela.

Le moins que l'on puisse dire c'est que l'on assiste à une certaine «enflure» des propos...

Une découverte théorique du PCF : la «guerre idéologique».

Lire en page 5

**Dans
Le Quotidien
du Peuple
du samedi
28 avril**

**Contraire
au sein du peuple
CFDT :
Quel «recentrage» ?**

**Notre dossier :
Des luttes
qui ont ouvert
une brèche
dans le mur
du chômage**

Escalade quotidienne de l'agression sioniste

Des blindés israéliens pénètrent au Sud - Liban

L'agence palestinienne de presse Wafa annonce que des véhicules blindés israéliens ont franchi ce mardi la frontière libanaise en direction de Marjayoun et de Deir Mimas et ont tenté d'avancer vers les positions palestino-progressistes situées au Nord de ces enclaves de milices chrétiennes. Les forces palestino-progressistes résistent à cette progression israélienne.

Mardi matin, l'artillerie israélienne a poursuivi ses bombardements systématiques et intensifs. C'est la ville

de Nabatyeh, quartier général des forces palestino-progressistes, qui était alors visée.

Mardi soir, au coucher du soleil, un raid aérien massif intervenait sur la région de Sarafand, à 55 km au Sud de Beyrouth. Ces attaques à la roquette auraient fait, selon certaines informations, de très nombreuses victimes.

L'aviation israélienne a également bombardé une vingtaine de villages sur le littoral, ainsi que des villages à proximité d'Arnoun et d'Aichyeh. On parle de 40 morts et de centaines

de blessés, rien que dans cette journée de mardi.

L'OLP annonce que la Résistance palestinienne a abattu un avion israélien au-dessus de la ville de Tyr. Par ailleurs, de violents combats se déroulent dans le Sud-Liban pour riposter à cette agression israélienne.

Les forces de l'ONU (FINUL) stationnées au Sud-Liban ne seraient pas intervenues contre la pénétration des blindés israéliens, le QG de la FINUL étant encerclé par les troupes des milices chrétiennes d'Hassad.

La police londonienne réprime une manifestation antifasciste

1 mort, 40 blessés, 200 interpellations



Lundi soir, de violents affrontements ont eu lieu à Southall, dans la banlieue Ouest de Londres, alors que plusieurs milliers de personnes protestaient contre la tenue d'un meeting électoral fasciste.

Plus de 5 000 policiers protégeaient quelque 50 militants d'extrême-droite retranchés dans la mairie, tandis que les orateurs arrivaient dans des voitures blindées.

La venue de militants du National Front dans cette banlieue habitée presque exclusivement par des immigrés, et où plusieurs attaques fascistes ont eu lieu, a été ressentie comme une véritable provocation.

La Special Patrol Group, équivalent des CRS français, sont violemment intervenus contre les manifestants, opérant de véritables ratonnades. Un manifestant a été tué sous les coups répétés des CRS anglais, tandis que quarante personnes étaient blessées dont certaines gravement. Plus de 200 interpellations ont eu lieu.

Les organisations de gauche et antiracistes envisagent une riposte, tandis qu'ils obtenaient l'accord du syndicat des postiers pour boycotter l'envoi des bulletins électoraux des fascistes.

En agissant sous le couvert de «représailles» contre l'action de commando palestinien de Nahariya de dimanche, ces opérations militaires israéliennes sont sans commune mesure avec leur but avoué. Leur ampleur, leur caractère agressif et criminel à l'égard des populations civiles, et leur durée (elles ont commencé avant ce dimanche, et elles sont appelées à se poursuivre, sinon à s'amplifier) indique ce que vise en réalité l'Etat sioniste. Il s'agit en fait d'une tentative de briser la Résistance palestinienne, comme cela a été fait à plusieurs reprises ces dernières années.

Aujourd'hui, Israël, mettant à profit les conclusions pratiques qu'il tire de l'accord de «paix» signé avec l'Egypte, se lance à nouveau dans sa folle, criminelle et illusoire tentative de réduire à néant le peuple palestinien.

L'Arabie Saoudite rompt ses relations diplomatiques et politiques avec l'Egypte

Lire en page 8

**La parution
du Quotidien
du Peuple
pour le 1^{er} mai**

Le numéro du Quotidien du Peuple qui paraîtra sur 16 pages, comme chaque fin de semaine, sera le numéro spécial du 1^{er} mai. Les lecteurs, les diffuseurs qui souhaitent en faire une diffusion exceptionnelle doivent sans tarder nous en passer commande en téléphonant au 636 73 76.

Par ailleurs un numéro normal paraîtra lundi après-midi à Paris. Ce numéro parviendra en province selon les cas, soit mardi matin soit mercredi matin. Nos lecteurs retrouveront ensuite le Quotidien du Peuple comme à l'habitude les jours suivants.

Les eaux souterraines représentent la plus grande quantité de réserves d'eau en France et la moitié des réserves exploitables. Peu utilisées (10 % seulement des ressources exploitables sont prélevées), elles le sont très inégalement suivant les régions et sont mal connues. Dans cet article, nous ne parlerons que des gisements et de la circulation des eaux souterraines car il s'agit bien souvent de notions qu'on maintient inconnues du public dans l'intérêt de quelques-uns.

Par Philippe
SANTERRE

Les modes de gisement des eaux souterraines

Les eaux souterraines constituent des ressources minérales d'un type particulier. Parce qu'à la différence des autres ressources minérales comme le pétrole, les pierres de taille ou les minerais, elles sont renouvelables. Elles se présentent aussi sous des formes très différentes.

L'eau a tendance à occuper tous les vides qu'elle trouve sous elle. Aussi, ses modes de gisement dépendent de ces vides.

Les vides sont de trois types principaux différents :

— Les vides qui existent entre les grains d'une roche meuble ou poreuse comme le sable, les graviers, les argiles ou la craie. L'eau s'y écoule. C'est le phénomène que les enfants utilisent lorsque, sur la plage, ils construisent des châteaux de sable avec des fossés autour ; il leur suffit de creuser les fossés pour que l'eau y vienne.

— Les vides créés par les fissures des roches compactes. Toutes les roches ont subi des mouvements du sol (tremblements de terre, enfoncement...) auxquels elles n'ont pu répondre que par des fractures parce qu'elles étaient trop rigides pour

L'eau, la vie, l'argent

Une des ressources naturelles des plus abondantes et des plus mal connues

LES EAUX SOUTERRAINES

se déformer. Ces fissures forment des vides dans lesquels l'eau peut circuler.

— Enfin, ces fissures, dans le cas des calcaires, par exemple, se sont progressivement élargies : l'eau qui s'infiltre dans le sol, au contact de la terre et des plantes, se charge d'acides et de gaz carbonique. Cette eau acide attaque le calcaire et lorsqu'elle circule dans les fissures, dissout petit à petit les parois. Les fissures deviennent des cavités et peuvent former de vastes réseaux souterrains. On obtient des gouffres, des avens et des rivières souterraines ; c'est ce qu'on appelle le karst.

La vitesse de circulation des eaux souterraines

Suivant la forme et la grandeur des vides, l'eau y circulera plus ou moins vite. Sur les grains et les parois des fissures, l'eau est freinée et retenue par des forces diverses : frottement, forces de surface diverses telles que la capillarité ; la capillarité est le phénomène qu'on observe lorsqu'on enfonce légèrement dans une cuvette remplie d'eau des tubes de différents diamètres. L'eau monte dans les tubes d'autant plus que le diamètre du tube est petit.

La vitesse de circulation de l'eau dans le sol marque la perméabilité du terrain. Les terrains peuvent avoir des perméabilités très variables : dans certains sables, l'eau peut circuler à la vitesse de 1 centimètre par seconde alors que dans certaines argiles, elle peut parcourir en moyenne 1 millimètre en 10 jours.

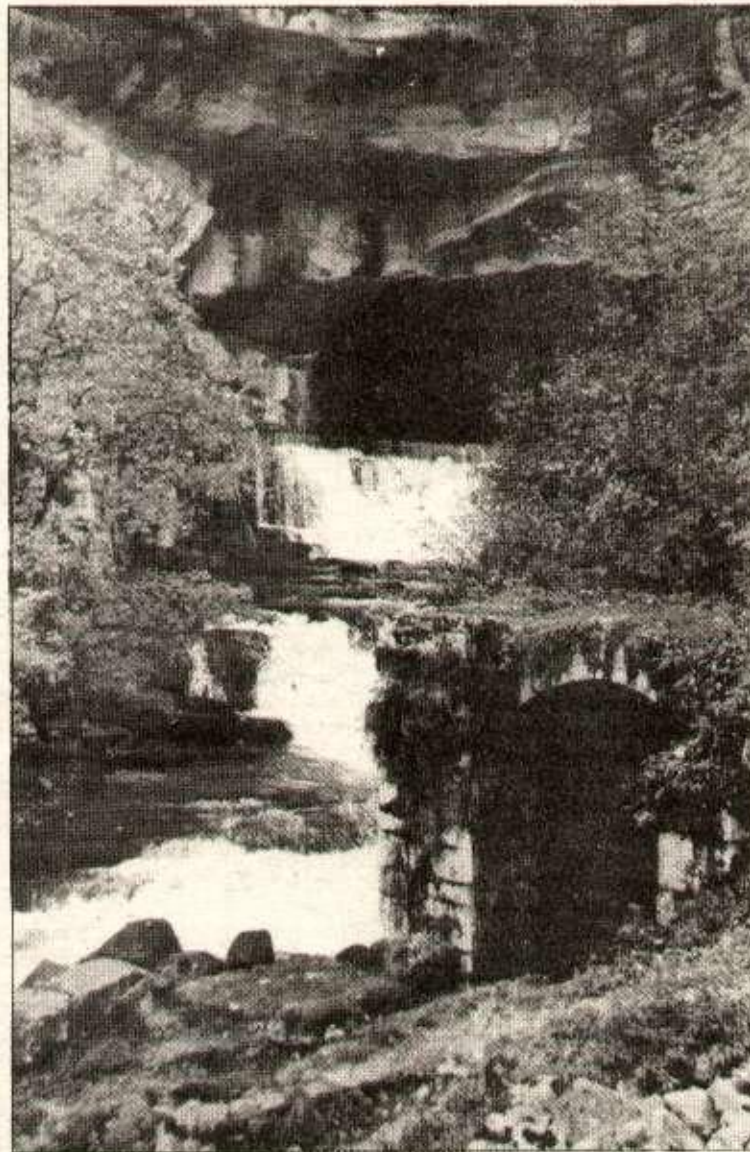
La capacité des nappes et leur exploitation

Les nappes d'eau exploitables seront donc celles que l'on trouve dans les terrains les plus perméables. Leur alimentation peut se faire soit — et c'est le cas le plus fréquent — par infiltration directe depuis la surface dans la roche perméable puis écoulement le long des couches, soit par percolation au travers de terrains peu perméables se trouvant au dessus du niveau aquifère (terrain perméable contenant une nappe), soit par remontée des eaux d'une nappe se trouvant en dessous. La remontée est possible quand il y a une interruption de la couverture imperméable de la nappe inférieure. (Ces trois modes d'alimentation sont représentés par des flèches sur le schéma).

La capacité d'une nappe dépend donc non seulement de la perméabilité de l'aquifère, mais

aussi de sa réalimentation. Plus la surface d'alimentation est grande, plus la nappe sera productive. Une des nappes principales en France est la nappe de la craie ; sa perméabilité est grande, sa surface d'affleurement très étendue (plus du dixième de la surface du territoire) et son épaisseur est très importante.

Mais, aussi importante soit une nappe, elle présente toujours des limites. Lorsqu'un puits est creusé et un pompage effectué, il se produit une baisse du niveau naturel de la nappe et sa surface prend la forme d'une cuvette. Si les prélèvements sont localement trop importants, le niveau de l'eau ne cesse de baisser. C'est ce qui se passe par exemple à Paris, à Rouen ou dans la région de Lille. Ainsi des puits qui, au début du siècle, étaient jaillissants, ont leur niveau d'eau actuel très en dessous du sol. La situation est si catastrophique dans la région lilloise qu'il a fallu réalimenter artificiellement la nappe par injection d'eau de surface à partir de puits. La nappe de la craie qui alimente Rouen et son agglomération est localement surexploitée alors que cette même nappe est dans l'ensemble sous-exploitée.



Une résurgence de rivière souterraine : ici les sources de la Loue

Les relations entre les nappes et les rivières

Les premières nappes qu'on trouve sous la surface du sol sont généralement les mieux alimentées puisqu'elles reçoivent directement les eaux d'infiltration. Ces nappes sont appelées nappes phréatiques. Elles ont en général des relations complexes avec les rivières, mais bien souvent, elles servent à les réalimenter en périodes de sécheresse grâce aux sources qui leur ser-

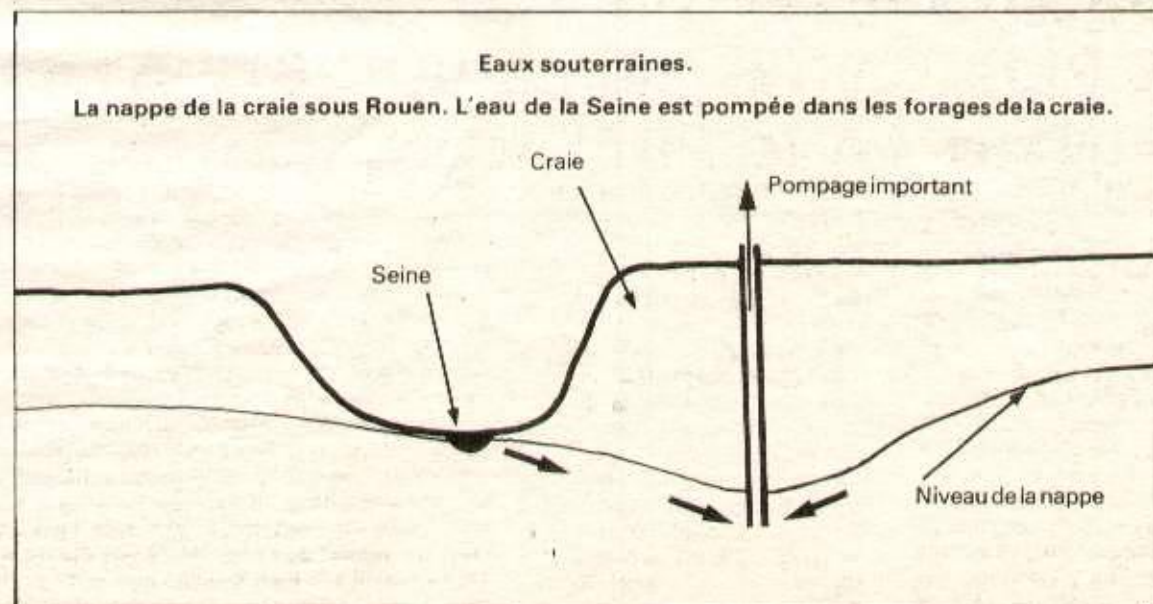
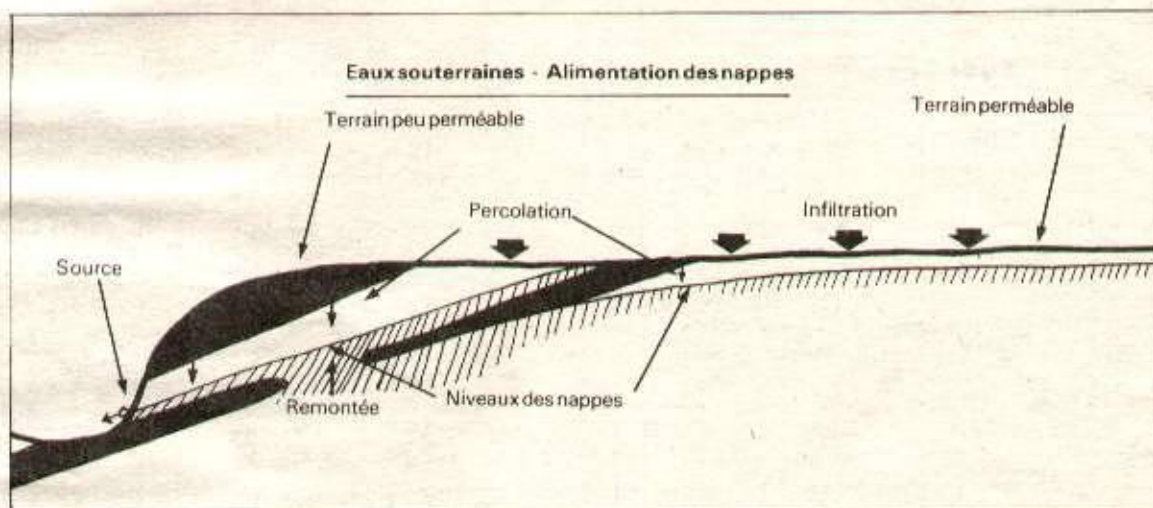
vent de trop-pleins. Les sources les plus importantes se trouvent aux débouchés de rivières souterraines tandis que les terrains peu perméables donnent des sources de faibles débits. Auprès des agglomérations principales qui sont généralement situées près des fleuves, la surexploitation de la nappe aboutit à pomper au travers des terrains l'eau du fleuve. C'est le cas notamment à Rouen où beaucoup de pompages effectués dans la craie à proximité de la Seine prélèvent des eaux de qualité très douteuse.

Les grands systèmes aquifères en France

NOMBRE DE SYSTEMES PAR REGION

Région	
Nord	15
Picardie	9
Ile de France	19
Centre	22
Haute-Normandie	7
Basse-Normandie	10
Bretagne	4
Pays de Loire	15
Poitou-Charente	16
Limousin	2
Aquitaine	20
Midi-Pyrénées	12
Champagne-Ardenne	30
Lorraine	12
Alsace	12
Franche-Comté	12
Bourgogne	18
Auvergne	4
Rhône-Alpes	24
Languedoc-Roussillon	15
Provence-Méditerranée	
-Corse	21

Ces aquifères sont d'importance très variable et ne constituent pas les seules ressources en eau souterraine. Dans les massifs anciens, (Vosges, Bretagne, Massif Central) les réseaux de fractures renferment des ressources encore très mal connues.



LUTTES OUVRIERES

Creusot-Loire (Firminy) :

TROIS SEMAINES DE LUTTE POUR LES SALAIRES ET LES EFFECTIFS

Rendus responsables du lock-out de leurs camarades, les ouvriers du traitement thermique avec leurs femmes chez la direction !

Suite à la grève, engagée depuis le 3 avril par les travailleurs du traitement thermique, pour les salaires et l'emploi, suivis le 17 par d'autres ateliers qui débrayent quotidiennement pour les mêmes revendications, la direction de Creusot-Loire Ondaine (Firminy) vient de décider le lock-out de près de 50 % des ouvriers de l'usine pour les jours à venir !

Dans les faits, les travailleurs des ateliers des deux traitements thermiques qui occupent par roulement du matin au soir leurs ateliers, depuis le 3 avril, sont en lutte pour l'emploi : une de leurs revendications essentielles est l'augmentation des effectifs de travail. Et pour cause : dire qu'il n'y a pas eu à Creusot Loire de plans de licenciements massifs ces dernières années, comme dans la sidérurgie lorraine ou le Nord ne veut pas dire qu'il n'y a pas eu de licenciements :

«Ca fait à peu près cinq ans qu'on est touché par des problèmes d'emploi, explique un responsable CGT. On a perdu un emploi par jour depuis quatre ou cinq ans. Vers 1973, nous étions 5 700 personnes, nous sommes aujourd'hui 3 200. Il n'y a pas eu de licenciements à proprement parler, il y a eu des licenciements camouflés par des départs à 56 ans et huit mois. De plus, il n'y a pas eu d'embauche depuis quatre, cinq ans. C'est une tactique plus «intelligente» si l'on veut de la part de la direction qui établit un plan sur un certain nombre d'années».

Outre l'embauche pour l'amélioration des conditions de travail — avec la diminution d'effectifs, la charge de travail reste la même pour ceux qui restent — et une prime de chaleur de 100 F pour les chauffeurs de fours, les grévistes des deux ateliers thermiques exigent une prime de 350 F pour tous.

Augmentation des effectifs, des salaires, il s'agit là d'une lutte particulièrement offensive des travailleurs de Creusot Loire, trust qualifié de «performant» à l'image d'Usinor Dunkerque ou de Fos.

Mais offensive, cette

Face à cette attaque, les grévistes du traitement thermique, clairement accusés d'être responsables du chômage technique, ont réagi en allant demander des comptes à la direction, en compagnie de leurs femmes, lundi alors qu'en début de semaine, les débrayages tournants se sont poursuivis.



En 1976, les travailleurs de Creusot-Loire en lutte autour du mot d'ordre : «L'acier d'accord... les hommes d'abord».

grève l'a été aussi d'une autre manière : 15 jours après le départ du mouvement au traitement thermique, la direction menaçait clairement les travailleurs de l'usine, de lock-out si la grève ne cessait pas.

Face à cette manœuvre de division, les travailleurs des différents secteurs adoptaient une attitude particulièrement positive en effectuant à partir du 17 avril, des débrayages quotidiens de 4 heures. Par solidarité bien sûr. Mais aussi pour défendre les mêmes revendications que les ouvriers du traitement thermique. La restructuration chez Creusot Loire touche l'ensemble des travailleurs et chacun, qu'il travaille aux aciéries, aux forges, au parachèvement, au moulage... en ressent les effets.

Les travailleurs, dans leur ensemble ont choisi une forme d'action différente de celle de leurs camarades du traitement

thermique. «Les grèves tournantes, expliquait un délégué CGT mardi, qui concernent la totalité de l'usine, ont été adoptées car elles font perdre moins de salaire et ont une efficacité certaine. Elles ont permis de rallier le maximum de gens au mouvement».

Face à ce mouvement fort positif, la direction a tout de même pu réagir par le lock-out. Une première fois, en lock-outant les 120 travailleurs des Forges et de l'aciérie 5 (sauf un four). Puis, lundi, au cours de la réunion du comité d'établissement elle a annoncé que c'est pratiquement 50 % des travailleurs qui seront mis en chômage technique dans des secteurs aussi divers que les aciéries, le parachèvement, les forges, à partir du 26 avril et les 7 et 14 mai suivant les secteurs. Diviser les travailleurs en faisant porter la responsabilité du lock-out sur ceux du thermique,

c'est le calcul de la direction.

La direction vient d'ailleurs d'envoyer une lettre à chaque gréviste du traitement thermique, leur faisant comprendre qu'ils étaient en train de perdre de l'argent inutilement, qu'elle ne céderait pas, invoquant les «graves conséquences» que leur mouvement avait sur la marche de l'usine (lock-out de leurs camarades)...

Face à cette tentative d'intimidation, les grévistes du traitement thermique réagissent vigoureusement lundi matin, à 11 h 30, en venant demander des explications à la direction en compagnie de leurs femmes et des enfants !

Quant aux travailleurs et travailleuses de l'usine, ils ont continué nombreux mardi, leurs mouvements tournants, sur les mêmes revendications que leurs camarades des traitements thermiques.

Richard FEUILLET

SOLMER, FOS-SUR-MER

Un tournant dans la lutte

L'usine est toujours arrêtée et l'action se poursuit, malgré la violente intervention policière de samedi contre les grévistes qui occupaient le standard téléphonique, mais la direction vient de faire un pas supplémentaire dans la répression. Deux délégués syndicaux ont reçu lundi leur lettre de licenciement, Bernard Clairé pour la CFDT, et Bidard pour la CGT. Six lettres ont suivi mardi, quatre travailleurs de la fonte, un du train à chaud, un de l'aciérie. La répression a touché les secteurs les plus combattifs.

Pour Pierre, militant syndicaliste du train à chaud, la direction veut jeter la confusion dans les esprits, laisser sous-entendre que c'est bientôt la fin et pense que les lettres seront envoyées par la direction pour inciter les gars à reprendre le travail.

Mercredi se tient une

assemblée générale des travailleurs à 9 heures, pour faire le point et déterminer les initiatives à prendre. Jean, délégué CFDT, pense que cette AG devrait être déterminante : «Soit on applique de véritables actions efficaces, soit on monte la lutte d'un cran, ou alors ça va être la grande lessive à Solmer. Au finissage, alors que c'est un secteur dit «non-combattif», tout le poste a débrayé. Les choses ont changé à Solmer. Il faut s'appuyer là-dessus».

L'UIS-CFDT de Martignes-Fos, dès mardi matin, faisait distribuer un tract dans les boîtes aux lettres appelant les lock-outés à venir à l'assemblée générale et appelant les travailleurs à se mobiliser.

Mardi, une délégation intersyndicale s'est rendue à Paris, pour être reçue par le ministre du Travail. Parmi celle-ci, deux licenciés.

● Un directeur de poids pour les Dalton

Le 17 avril devait se constituer à Lille la société Boussac-Saint-Frères. Cette société regrouperait toutes les sociétés industrielles du groupe Willot sous la direction de Jacques Dormon qui était jusqu'à la fin de l'année inspecteur général du cabinet du ministre de l'Environnement. Le traité de fusion concerne les trente sociétés Willot et les 121 du groupe Boussac dont 51 seraient rachetées et 70 constituées en filiales. Cette restructuration laisse présager de nombreux licenciements, notamment dans les usines Saint-Frères de la Somme, du Nord et de Rouen.

Des suppressions d'emplois sont déjà annoncées à l'usine d'Harondel dans la Somme.

D'ailleurs les usines Saint-Frères ont de drôles de méthodes telle l'affaire Daniel Torqueo ; licencié en 1976, après une grève marquée par une séquestration de cadres, Daniel Torqueo avait créé la section syndicale en 68. L'inspecteur du travail avait refusé le licenciement, mais celui-ci fut accepté par Durafour. Le tribunal administratif a annulé cette décision le 10 janvier 1979 ; depuis Torqueo a demandé en vain sa réintégration. La CFDT l'a désigné comme délégué syndical. La direction conteste cette décision devant le tribunal d'instance d'Amiens qui lui donne raison mais autorise toutefois Torqueo à s'inscrire sur les listes électorales. Aussitôt la direction prononce un second licenciement, un nouveau jugement est rendu qui stipule que Torqueo ne peut plus figurer sur les listes électorales.

L'affaire en est là. Les différentes parties se retrouveront à nouveau devant le tribunal.

● Foyer de Chilly Mazarin : élargissement du comité de soutien

De nombreuses organisations ainsi que divers partis politiques ont participé samedi à l'opération portes ouvertes du foyer SONACOTRA. Malgré le gérant qui a tenté de s'y opposer, plusieurs dizaines de personnes ont pris part dans la journée. Ce qui est particulièrement positif, c'est qu'une vingtaine de personnes se sont inscrites pour participer activement au soutien, notamment à la préparation de la manifestation du 28 avril.

Cet élargissement du soutien contribue à renforcer la détermination des résidents qui font face à un gérant agressif ; celui-ci vient de retirer les portes de leur salle de réunion habituelle.

TOUS A LA MANIFESTATION SAMEDI 28
A 10 HEURES A LONGJUMEAU
FACE A LA SECURITE SOCIALE

Correspondant

AIX-EN-PROVENCE :

LE PERSONNEL DE LA SOCIETE ATA CONTRE LA REPRESSION

Communiqué de l'ensemble du personnel de l'ATA

Elle emploie 15 personnes, fabrique et fournit à l'échelon national les taximètres électroniques en remplacement des compteurs mécaniques actuellement en service. Elle prétend aujourd'hui des difficultés économiques et d'une nécessaire restructuration liée à la concurrence étrangère pour licencier 4 travailleurs. Personne dans l'entreprise n'est dupe des raisons invoquées par la direction, vu que le mar-

ché français lui est réservé. Ces licenciements ne sont en fait que la conséquence directe d'une réunion de l'ensemble du personnel de fabrication, motivé par un non catégorique de la direction face à une demande d'augmentation. L'ensemble du personnel face à ces mesures qui visaient les plus combattifs d'entre eux a fait grève à plusieurs reprises et a ralenti la production.

Corr. Aix-en-Provence

Nous constatons une fois de plus que le patronat utilise tous les moyens de répression pour supprimer toutes tentatives d'organisation des travailleurs. Il profite d'une situation dure, le chômage, pour imposer des cadences de plus en plus intenses, il revient même sur les acquis des travailleurs, tels que les 40 heures et les heures supplémentaires payées. Nous ne nous laisserons pas intimider par les attaques patronales, nous pensons que notre combat n'est pas à dissocier des luttes des travailleurs de la Solmer ou d'autres entreprises. Il est nécessaire que les travailleurs prennent conscience qu'il faut faire bloc pour créer un rapport de force, face à des menaces de tous ordres, car il est bien évident que le seul moyen de faire reculer le patronat c'est de bloquer la production pour obtenir nos revendications.

INFORMATIONS GENERALES

● Montceau-les-Mines : plusieurs milliers de manifestants contre la fermeture des puits

A l'appel de l'intersyndicale, 3 000 à 4 000 personnes ont manifesté samedi matin pour protester contre la fermeture des puits de charbon prévue en 1980 et 1987. La manifestation a regroupé beaucoup de monde pour une ville comme Montceau ; cependant, aucun pôle combatif ne s'est affirmé. Les interrogations sont importantes pour ce qui est de la poursuite de l'action. Ce n'est pas le mot d'ordre du PCF «non à l'Europe, oui au charbon français» qui tracera une perspective ! L'heure est à la réflexion, au niveau des puits, en particulier avec les mineurs récemment embauchés, pour entreprendre des actions efficaces, en s'appuyant sur l'importante mobilisation de la population...

Correspondant

● Communiqué

«15 jours après que la CFDT recueillait 76 % des voix aux élections des délégués du personnel du 28 mars 1979 (soit 21 % de plus qu'en 1978, année de la création de la CFDT) la direction cherche à décapiter la section syndicale mais aussi l'intersyndicale CGT et CFDT du groupe (10 usines sur 11) en engageant dès le 17 avril une procédure de licenciement vis-à-vis du secrétaire CFDT de Gallay-Saint-Denis.

Mardi 17 avril à l'embauche, la direction en présence d'un huissier interdit l'accès de l'usine au délégué et lui notifie sa mise à pied immédiate jusqu'à ce que la procédure de licenciement soit terminée.

Après l'entretien préalable du mercredi 18 avril, l'usine de Saint-Denis débraye à 15 heures pour information sur les motifs invoqués par la direction. (ici joint le dossier, plutôt grossier, de la direction).

Durant le week-end du 20 au 22 avril une réunion nationale des représentants syndicaux CGT et CFDT des sociétés du groupe se réunissent à Saint-Denis (TECHNI-PLASTE, ROBINE, FUMETAL, DESNOULEZ et GALLAY).

L'analyse du syndicat est simple : en voulant licencier Monsieur Boillot, la direction générale entend anéantir l'unité syndicale offensive qui s'est instituée depuis quelques mois pour avoir les mains libres dans sa course à la productivité (125 licenciements sur 2 000 salariés).

C'est pour eux, une attaque très grave aux libertés et nous appelons tous les partis politiques, les sections syndicales d'entreprise, les associations à envoyer des télégrammes de protestation auprès de la direction de l'établissement et le double à Monsieur Boillot Gilles.

Communiqué de la section syndicale CFDT de l'entreprise Gallay, Saint-Denis :

N.B. Monsieur Fournier Jean, directeur de l'usine Gallay.
3, route du Fort de la Briche
93 200 Saint-Denis
Monsieur Boillot Gilles
24, rue Catulienne - 93 200 Saint-Denis

● Communiqué

A la suite de la Coordination Nationale du Mouvement des Femmes qui s'est tenue les 24 et 25 février 1979.

Des femmes du Collectif Avortement, Contraception, Sexualité des Groupes Femmes de la Région Parisienne ; du M.L.A.C. ; du Groupe Place des Fêtes ; du groupe Self-help ; organisent un stage de formation contraception, avortement à partir de notre propre sexualité et avec le double objectif : nous connaître nous-mêmes et transmettre nos informations aux autres femmes dans les permanences (quartier, entreprises, lycées, facultés...).

Ce stage se tiendra le dimanche 29 avril 1979 à partir de 10 heures précises jusqu'à 18 heures à l'AGECA, 177 rue de Charonne Paris 11ème - Métro Alexandre Dumas. Tél. : 370.35.67. Participation aux frais 15 F (location salles et sandwich repas).

● Communiqué

POUR :

- Pas un seul licenciement
- La titularisation immédiate des M.A.
- La garantie de l'emploi avec affectation dès mai-juin pour la rentrée de septembre
- Le réemploi sur postes complets et sur spécialité demandée.

Le Comité des non-titulaires de l'Education nationale qui regroupe des syndiqués et des non-syndiqués appelle à plusieurs manifestations mercredi à travers la France et notamment à :

Créteil devant le rectorat rue Enesco
M^o Créteil Léchat à 15 h mercredi

A la suite de ce rassemblement qui a reçu le soutien du personnel du rectorat de Créteil, un sit-in sera organisé quelque part dans Paris...

LA CATASTROPHE DU BETELGEUSE : UNE ERREUR DE DELESTAGE ?

Le 8 janvier dernier, une formidable explosion retentissait au terminal pétrolier de Bantry Bay en Irlande. Le super-pétrolier *Bételgeuse* était brisé en deux, le feu dévorait les milliers de tonnes de pétrole qui restaient à bord. La catastrophe avait fait 51 victimes, membres d'équipage et ouvriers irlandais occupés au déchargement du navire. Un expert britannique affirme connaître les causes de la catastrophe.

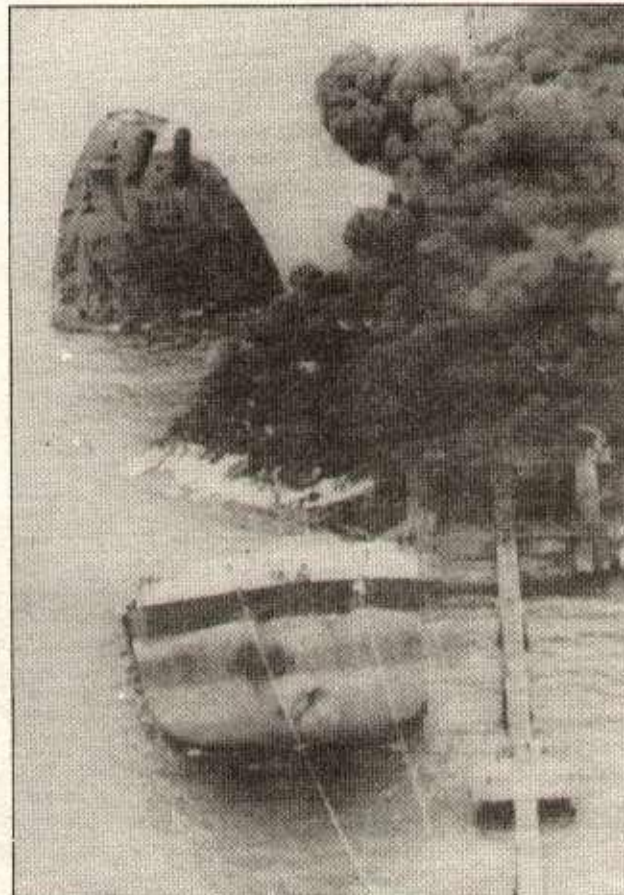
Une enquête était décidée pour connaître les raisons exactes de la catastrophe. Une enquête qui, pour plusieurs raisons, s'annonçait difficile. D'une part, tous les témoins directs ont péri dans l'accident : seuls des témoins oculaires, depuis la côte, ont pu affirmer qu'il y a eu un incendie sur le pont avant l'explosion, confirmé par le captage d'un message radio du navire, et que les victimes avaient revêtu des gilets de sauvetage. Mais la principale difficulté vient de la Gulf Oil, multinationale américaine, propriétaire du terminal pétrolier. L'un des témoins était ainsi, pendant plusieurs jours après la catastrophe, soigneusement isolé des moyens d'information. Pendant les préliminaires de l'enquête, la Gulf Oil fait constamment obstruction, empê-

chant les membres des diverses commissions d'enquête d'accéder aux pontons et à l'épave du navire.

Il y a deux jours, un expert britannique des questions pétrolières annonçait connaître les raisons de l'accident. Selon lui, il y aurait eu «une erreur dans la chronologie» des opérations de délestage des cuves. Cette erreur aurait impulsé à la coque du navire des «torsions insupportables» coupant le navire en deux puis en trois.

Le syndicat des officiers de la marine marchande s'élève contre cette déclaration, en affirmant que «rien dans le déroulement de l'enquête ne permet de dire quoi que ce soit», d'autant que «l'équipage et les officiers, qui connaissent leur bateau sur le bout des doigts, ne peuvent pas avoir commis de grossières erreurs». Le syndicat s'élève aussi contre le fait que l'expert ait tenu à conserver l'anonymat, ce qui ôte toute crédibilité à cette déclaration.

Un élément qui pourrait toutefois être pris en compte par les membres de la commission d'enquête, enquête qui démarrera officiellement le 14 mai, soit cinq mois après la tragédie. Rappelons que des marins qui faisaient partie de l'équipage de ro-



Dans la nuit du 7 au 8 janvier, le *Bételgeuse* explosait... l'enquête va commencer... au mois de mai

tation du *Bételgeuse* (les marins tourment tous les 100-120 jours sur les gros navires) accusaient la direction d'un certain relâchement dans l'entretien du navire ; celui-ci avait été mis à l'amende à plusieurs reprises par les autorités américaines pour

des fuites de tuyauteries mal réparées (cf. *QdP* numéros 828-829)... En tout état de cause, il semble que beaucoup de monde ait intérêt à cacher tout ou partie de la vérité. Une enquête qui promet d'être encore longue.

Dossiers de l'écran sur le travail manuel

Débat terne : bavardages et silences

En quittant le plateau des Dossiers de l'Ecran, le secrétaire d'Etat à la Condition des travailleurs manuels pouvait s'estimer satisfait. Le «débat» s'est en effet déroulé de la manière qu'il affectionne ; au cours d'un échange de propos courtois et mesurés, les travailleurs présents ont soulevé un certain nombre de problèmes criants de la condition ouvrière et Stoléru, jouant le rôle qui lui est assigné par le gouvernement, a fait assaut de bonne volonté.

— Les salaires ? Certes, ils ne sont pas assez élevés, mais rassurez-vous, un plan de rattrapage sur sept ans est sur les rails. Les conditions de travail ? Elles sont encore trop dures, mais les accidents sont en baisse et les expériences d'enrichissement du travail se multiplient, la «participation» est en bonne voie. En somme, si tout ne va pas pour le mieux, ça ne va pas si mal, et de

toutes façons on ne peut pas faire des miracles d'un seul coup : la crise, n'est-ce pas...

Si les contrevérités ou les énormités du genre : «Je veux que les travailleurs manuels puissent aller au concert» n'ont pas manqué dans le discours démagogique, il y eut encore mieux ! Le chômage ? Il n'en fut pas question ou presque ! Pas de chômeurs, ni de sidérurgiste à cette émission. La condition des travailleurs immigrés ? Motus ; eux aussi étaient absents. La situation des jeunes, les discriminations subies par les travailleuses ? Pas un mot. La répression antisyndicale dont la Solmer est le dernier exemple, les interventions policières, comme récemment à Sonolor ou à Solmer encore, les expulsions décidées par la Justice ? Silence complet ! Travailleurs, travaillez en paix, Stoléru s'occupe de vous...

Essence : + 11 centimes

La nouvelle hausse de 4 % des produits pétroliers devrait intervenir dès le 9 mai prochain. L'annonce officielle pourrait être faite à l'issue du conseil des ministres de ce mercredi. L'essence ordinaire passerait donc de 2,54 à 2,65 F, le super de 2,75 à 2,86 F, les autres produits subissant une hausse proportionnelle. Par ailleurs, les compagnies pétrolières sont à la limite des stocks légaux, et font certaines difficultés à fournir les détaillants.

Cette nouvelle augmentation, qui ne saurait être la dernière, est la conséquence logique de la volonté du gouvernement de répercuter systématiquement toute hausse décidée par les pays producteurs. Encore une fois, il s'agit de faire reporter cette responsabilité sur les pays exportateurs de pétrole, alors que parallèlement, les bénéfices des multinationales du pétrole ont connu une progression beaucoup plus forte que la hausse originelle.

Pourtant cette nouvelle

augmentation ne va pas sans créer des difficultés quant au rétablissement des activités économiques de la France, en l'occurrence l'inflation va connaître un nouveau bond. Le gouvernement devra réviser en baisse les chiffres de «croissance» économique (3,9 % promis par Giscard). Avec une hausse des matières premières de 11 à 18 %, le gouvernement fait un pari qui semble perdu d'avance : «Notre commerce extérieur tiendra le coup». Celui-ci paraît en effet compromis puisque cette hausse se répercutera sur les produits exportés, alors que la France connaît des difficultés dans ce domaine : il faudrait exporter, à ce jour, pour 500 millions de francs supplémentaires.

Parallèlement, les prix des tarifs publics, notamment le gaz et l'électricité, devraient connaître une nouvelle hausse également pour ce mois de mai. L'inflation se porte bien, le chômage ne tarira pas non plus de sitôt...

Une découverte théorique du PCF

LA «GUERRE IDÉOLOGIQUE»

Une notion assez étrange revient avec insistance dans le projet de résolution préparatoire au 23^e congrès du PCF : celle de «guerre idéologique». Selon la direction du PCF, la bourgeoisie mène aujourd'hui, contre lui, une véritable guerre sur le terrain de l'idéologie. Si l'on regarde d'un peu plus près les arguments que donnent la direction et ses partisans, on est frappé par l'indigence de l'argumentation, en même temps qu'on perçoit l'utilité de ce thème pour tenter de resserrer les rangs à l'intérieur du parti.

Ce terme de «guerre idéologique» prétend prendre en compte les récents développements de la situation internationale. Selon cette «analyse», l'impérialisme (ce terme désigne pour le PCF uniquement les impérialismes occidentaux) ne peut plus aujourd'hui recourir à la guerre par les armes, la coexistence pacifique lui étant imposée par les «forces de libération sociale, nationale et humaine». Jusque là, il s'agit d'une resucée des vieux thèmes krouchtchéviens sur la coexistence pacifique.

La bourgeoisie, ne pouvant donc plus recourir à la guerre (la vraie, avec

des fusils), mène la guerre d'une autre façon : d'abord, la guerre économique. Un militant favorable au projet de résolution explique dans une tribune : «A défaut de guerre mondiale, (il y a) ce que la grande bourgeoisie appelle elle-même «la guerre économique, guerre douce, guerre plus civilisée» qui casse les usines et les hommes (...) qui brise et surexploite les peuples». A ce premier niveau, on voit déjà la faiblesse de l'argumentation : si les pays impérialistes sont effectivement engagés dans une âpre concurrence (mais en quoi est-ce nouveau ?) quelle différen-

ce qualitative permet de passer à l'idée de guerre, alors précisément que les pays impérialistes occidentaux se livrent une concurrence qui ne recourt pas à la guerre ? Aucun argument qui tienne debout, mais une vision catastrophique du monde contemporain.

LA «BATAILLE D'IDÉES»

Même dramatisation en ce qui concerne cette fameuse «guerre idéologique». Selon le projet de résolution, «faute de guerre par les armes, les dirigeants capitalistes ont donné à la lutte des idées le caractère d'une véritable guerre idéologique». Il n'est pas particulièrement nouveau que la bourgeoisie mène sa lutte de classe au niveau idéologique. Qu'est-ce qui permet le passage à cette métaphore martiale ? Car enfin, il faut être clair : la guerre étant, par définition, un affrontement armé, le terme de

guerre idéologique ne peut être qu'une image, qui démanderait donc à être explicitée et justifiée.

Les quelques éléments d'explication peuvent se trouver dans une tribune libre d'un militant favorable à la direction, qui argumente ainsi : «Éviter que se crée une situation où sa domination soit en cause, tel est l'objectif que poursuit la grande bourgeoisie». Belle découverte ! Poursuivons : «Cela implique au plan politique la marginalisation du PCF», et pour y parvenir, la bourgeoisie tente d'occuper le terrain pour conserver en ayant l'air de changer avec la complicité de la social-démocratie. La cible est donc claire : c'est le PCF qui est la victime. Au plan idéologique, «le marxisme est la cible privilégiée de cette guerre. Oui, cette guerre, parce qu'il s'agit bien de détruire le marxisme, comme pensée de notre époque, d'en faire un exemple de vieux mythe du XIX^e siècle (...)».

N'insistons pas trop sur l'abus qu'il y a à présenter l'idéologie du PCF comme étant le marxisme. Il est vrai, par contre, que la bourgeoisie essaie, et pour cause, de détruire le marxisme. En quoi est-ce nouveau ? Et en quoi est-ce que cela a pris la forme d'une «guerre», s'agissant d'une lutte idéologique ? Rien de bien convaincant là-dedans.

Un militant critique, Antoine Spire, relève d'ailleurs, dans sa contribution, la faiblesse de l'argumentation, disant notamment : «Si la lutte idéologique fait rage, en parlant de «guerre idéologique», n'absolutise-t-on pas cette réalité au point de n'en plus faire une analyse détaillée ?»

Mais voilà : le but de la direction du PCF n'est pas de fournir une «analyse détaillée» de la situation, mais de faire face à la contestation de ses thèses, tant dans les masses que dans ses propres rangs.

Dans cette optique, la production de cette notion de guerre idéologique a un avantage certain. Sans qu'elle rende compte en quoi que ce soit de la réalité de la lutte politique, elle tend, par l'emploi du terme de guerre, à dramatiser, à exagérer les effets et les méthodes de la lutte que la bourgeoisie en place mène, notamment sur le terrain de l'information, contre les thèses du PCF.

Présenter le PCF comme une forteresse assiégée, particulièrement depuis la rupture avec le PS, cela a une conséquence immédiate : dans une situation de guerre, il convient évidemment de se mobiliser comme un seul homme, de faire taire les divergences internes. C'est ce que voudrait parvenir à faire la direction ; pour l'occasion, elle utilise des gadgets à prétention théorique, qui ne brillent guère par leur force de conviction.

François NOLET

POLITIQUE

A impérialisme secondaire, diplomatie secondaire

LA DIPLOMATIE FRANÇAISE S'ADAPTE

Le ministère des Affaires étrangères, et plus généralement la diplomatie française, se réorganisent. L'événement serait en lui-même de peu d'intérêt, s'il n'illustrait, les difficultés de l'impérialisme français, contraint de réviser jusqu'à la forme même de sa diplomatie.

Jusqu'à présent, l'impérialisme français menait sa politique extérieure selon des schémas construits au 19^e siècle : sur la base d'une politique globale déterminée par le gouvernement, chaque ambassadeur avait les mains libres pour agir suivant les circonstances. Cela était d'autant plus possible que la politique extérieure française gardait les mêmes caractéristiques sur une longue période. Parallèlement à ces ambassadeurs existait tout un réseau de diplomates, dépendant de ministères différents, et chargés qui des affaires économiques, qui des affaires culturelles, qui des affaires militaires, etc...

Cette division entre d'un côté des ambassadeurs chargés de défendre les «grands» principes de la politique française, et de l'autre côté des «spécialistes» de telles ou telles questions n'a pas résisté au déclin de l'impérialisme français. La réorganisation décidée la semaine dernière s'inspire d'un principe essentiel : les diplomates français doivent avant tout être des «placiers» dont le rôle essentiel est de faire

du démarchage au profit des produits français qui peuvent être vendus à l'étranger. L'application à chaque pays des méandres de la politique extérieure sera quant à elle décidée directement de Paris. Ce qui facilite une politique au «coup par coup», impulsée chaque jour de l'Elysée ou du quai d'Orsay. Les mesures prises l'ont été à trois niveaux : d'abord, autour du ministère des Affaires étrangères sont créés des services dont la fonction est de déterminer la politique extérieure : ainsi, est renforcé, sur le modèle américain, un Centre d'analyses et de prévision. Autres services créés : un service du Désarmement et des Affaires stratégiques, destiné à suivre la politique militaire, et une «cellule de crise», destinée à coordonner les interventions françaises en cas de crise internationale.

Deuxième niveau de réorganisation : la création de cinq grandes directions, Europe, Amérique, Asie et Océanie, Moyen-Orient, Afrique. Ces directions veillent à l'application concrète des décisions prises.

Enfin, troisième mesure, les ambassadeurs se voient dépossédés de toutes initiatives, au profit d'un accroissement de leur rôle en matière économique. Par ailleurs, ils auront rang de préfet avec les mêmes attributions concernant tous les Français, civils et militaires, résidant dans le pays de leur ressort.



Jean François-Poncet, Giscard d'Estaing s'adaptent à leur fonction de commis voyageur

● Une liste trotskyste aux européennes ?

La LCR et Lutte Ouvrière ont annoncé leur intention de présenter une liste commune au scrutin du 10 juin, sous le sigle «Pour les États unis socialistes d'Europe». Cette liste serait conduite par Arlette Laguiller et Alain Krivine.

Par ailleurs, l'Union démocratique bretonne a renoncé à présenter une liste. Elle dénonce «l'injustice de la loi électorale française qui oblige à présenter une liste sur l'ensemble de l'Hexagone».

Grandes manœuvres militaires dans l'Ouest

Depuis samedi dernier et jusqu'à ce jeudi, se déroulent, dans les départements de Vendée et de Loire-Atlantique, d'importantes manœuvres militaires. Celles-ci, baptisées du nom de Exentia 79, mettent en œuvre 18 000 hommes des trois corps d'armée. L'officier supérieur chargé de cette opération a mis au point un scénario susceptible de «motiver» les militaires. En l'occurrence il s'agit d'un pays insulaire de l'Atlantique (imaginaire ?) qui contesterait à la France l'exploitation de fonds marins. L'Etat agresseur tenterait alors d'établir une tête de pont à La Roche-sur-Yon, puis de s'enfoncer, dans l'objectif «de saisir un gage et d'imposer une solution conforme à ses visées économiques». L'état-major semble de plus en plus retenir cette hypothèse de «prise de gage» dans d'éventuels conflits. Outre le choix de ce scénario, les militaires se sont efforcés de tester leur capacité à mener une «guerre électronique», qui selon le général qui dirigeait les opérations, «restait une arme de la crise, souple et permettant de mani-

fester sa volonté sans que cela soit irréversible». Les manœuvres ont porté également sur la recherche du renseignement. La gendarmerie ainsi que différentes forces civiles ont été mises à contribution.

Quant à savoir si ces manœuvres, qui sont les plus importantes en terrain libre depuis la Libération, n'étaient pas destinées à «l'ennemi intérieur», le général responsable de celles-ci affirme qu'il ne s'agit pas de se livrer à une quelconque chasse aux sorcières, mais de mettre l'administration civile en situation de faire face à des mouvements de panique, de s'occuper des réfugiés, de remédier à des destructions graves, d'assurer la protection de la population, de maintenir l'ordre public et d'appuyer les opérations militaires...

A noter que ces manœuvres avaient dû être différées à plusieurs reprises pour que le corps expéditionnaire puisse y participer : 9^e division d'infanterie de marine occupée au Tchad et au Liban, et 2^e brigade parachutiste occupée au Zaïre (2^e REP) et également au Liban...

Communiqué

RENNES JEUDI 26 AVRIL 20 h 30

Salle JG 3, rue de Suède (ZUP Sud), réunion débat : où en est-on du point de vue des luttes ? Avec la projection d'un montage diapositives sur les luttes dans la sidérurgie, avec des interventions de travailleurs, de jeunes préparant la marche contre le chômage, du comité de chômeurs de Rennes.

Section de Rennes du PCR ml

INTERNATIONAL

● Tchad : — Offensive libyenne repoussée — Nécessité d'une force armée panafricaine évoquée

D'après le conseil d'Etat provisoire du Tchad, les forces du Frolinat et celles d'Hissène Habré ont repoussé l'offensive libyenne annoncée la semaine dernière par le conseil d'Etat et que le gouvernement libyen avait démentie. De son côté, Abba Siddick, fondateur du Frolinat, a déclaré à Alger qu'il ne reconnaissait pas la légalité du Frolinat et que «l'on s'achemine vers une épreuve de force». Au Nigéria la troisième conférence de Kano sur la réconciliation nationale au Tchad doit s'ouvrir cette semaine.

Evoquant en particulier le conflit du Tchad, Edem Kodjo, secrétaire général de l'O.U.A. a préconisé la création d'une force panafricaine donnant à l'Organisation les moyens d'avoir une politique de règlement des conflits africains. Il a déclaré : «Si l'Organisation avait disposé d'une telle force, il est évident qu'elle serait intervenue entre la Tanzanie et l'Ouganda. Il est tout aussi évident qu'à la place du Nigéria, on aurait peut-être souhaité que ce fût une force panafricaine qui allât sur le terrain du Tchad séparer les frères ennemis».

● Concertation européenne sur l'espace judiciaire

Lundi, le ministre français de la Justice a reçu ses homologues des pays de la Communauté européenne. La question abordée était celle des délits «politiques». Tout en réaffirmant le principe du droit d'asile, les ministres ont abordé le problème de l'extradition. Chaque pays demeurera libre de décider ou non de l'extradition d'un détenu, mais s'il décide de ne pas l'extrader, il devra le juger lui-même pour les faits reprochés selon la loi du pays où il se trouvera. Des experts vont préciser le projet d'ici l'été, et la question sera de nouveau discutée par les ministres de la Justice à la fin de l'année.

AFGHANISTAN

Accusant «les réactionnaires de certains pays voisins» d'être responsables de la rébellion musulmane en Afghanistan, le président Taraki a de nouveau mis en cause et menacé l'Iran et le Pakistan. La frontière avec le Pakistan aurait été fermée à deux reprises, samedi et dimanche.

YEMEN : REUNION EN VUE DE LA RÉUNIFICATION

Comme prévu lors du sommet de Koweït sous l'égide de la Ligue arabe, les présidents du Nord et du Sud-Yemen ont commencé samedi à Sanaa une série de rencontres en vue de l'élaboration d'un projet de constitution pour un Yemen réuni.

Jiri Pelikan :

«HEUREUSEMENT QUE LES DIRIGEANTS CHINOIS SE COMPORTENT DIFFEREMMENT»

Jiri Pelikan est un des principaux dirigeants de l'opposition tchécoslovaque. Au moment de l'invasion russe à Prague, il était directeur de la télévision et membre du Comité Central du PC tchèque.

Dans une interview accordée au journal marxiste-léniniste «Linea Proletaria», que nous reproduisons, Pelikan a développé son point de vue sur l'invasion vietnamienne au Kampuchéa.

— La Tchécoslovaquie en 68, le Kampuchéa en 79 : pensez-vous qu'on peut comparer les deux événements ?

J.P. : Je pense que ce qu'on a fait au Kampuchéa, dans le fond, est pareil à ce qu'on a fait à la Tchécoslovaquie, bien qu'on ne puisse pas comparer le régime de Pol Pot à celui de Dubcek. En Tchécoslovaquie, le prétexte de l'invasion était l'excès de liberté. Au Kampuchéa, le prétexte est le manque de liberté. Mais l'essence en est identique : l'Union Soviétique n'est pas prête à accepter une forme de socialisme qui s'écarterait du modèle soviétique, elle ne tolérera pas l'existence d'un pays socialiste qui soit réellement indépendant d'elle. Dans le cas du Kampuchéa, il s'agissait de mettre sur pied une fédération indochinoise forte, sous contrôle vietnamien. Le Vietnam est devenu membre du Comecon et a conclu avec l'Union Soviétique un traité d'amitié et de coopération.

Tout cela vise à mettre la Chine sous pression, à provoquer des ennuis à sa frontière Sud-Ouest et même à préparer une agression contre elle. Le moment en sera venu quand l'Union soviétique estimera — comme cela fut le cas en Tchécoslovaquie à un moment donné — qu'il n'est plus possible de trouver au sein du parti communiste chinois un noyau prêt à organiser un putsch pro-soviétique et que la seule possibilité qui reste est l'invasion militai-

re. Je n'exclus pas que cela arrive mais les dirigeants chinois se comportent heureusement très différemment des nôtres en 1968 : ils sont conscients du danger, ils mobilisent le peuple et recherchent des alliances internationales pour ne pas se faire isoler.

— Comment appréciez-vous le rôle international de l'Union Soviétique et la situation interne de l'URSS ?

J.P. : Je pense qu'il faut analyser bien plus sérieusement le rôle international de l'URSS. Il ne fait aucun doute que pour nous, pour les peuples de l'Europe de l'Est, l'Union Soviétique est une puissance agressive et hégémoniste qui foule aux pieds tant les libertés politiques que l'indépendance nationale des peuples. Je comprends parfaitement pourquoi ce rôle est perçu différemment par d'autres peuples. Dans le Tiers Monde par exemple, l'Union Soviétique soutient certains mouvements de libération nationale qui, peut-être, sans cette aide, ne pourraient tenir tête à l'impérialisme. Mais ces mouvements doivent payer cher pour cette aide comme on l'a vu en Ethiopie et en Angola : ils se rendent politiquement et économiquement dépendants de l'Union Soviétique. C'est vrai qu'il y a des forces impérialistes mais, faut-il pour cela accepter la dépendance de l'Union Soviétique ? La gauche devrait abandonner certains mythes et tabous. Par exemple, que l'URSS commet des erreurs mais qu'elle est quand même



Jiri Pelikan

fondamentalement une force de paix et de détente. On ne peut pas nier, surtout ces derniers temps, que plusieurs foyers de guerre ont précisément été allumés par l'agressivité des dirigeants soviétiques. Je n'exclus pas qu'ils cherchent une issue à leur crise politique et économique interne dans une aventure militaire de plus d'ampleur encore que celle de la Tchécoslovaquie ou du Kampuchéa.

En ce qui concerne leur situation interne, je pense que le pouvoir est monopolisé en URSS par un petit groupe de bureaucraties. Cette bureaucratie se

fond de plus avec l'appareil militaire. Elle a perdu tout crédit auprès du peuple et n'est même plus capable de réaliser des réformes politiques et économiques libérales, comme Kroutchev le faisait, car elle craint toute réforme et elle a perdu toute force de persuasion idéologique. La seule idéologie qui lui permette encore de trouver appui auprès de l'opinion publique de son propre pays est le nationalisme russe ou plus précisément, le chauvinisme. Comme je l'ai déjà dit, cette politique qui opprime les minorités nationales et réprime les libertés politiques peut se traduire par l'agressivité vers l'extérieur.

● Kampuchéa les patriotes détiennent 24 conseillers militaires russes et cubains

Les patriotes du Kampuchéa ont capturé deux douzaines de conseillers militaires soviétiques et cubains au cours des combats contre les occupants vietnamiens. Ces chiffres sont confirmés par les milieux diplomatiques en poste à Bangkok et par le correspondant du Los Angeles Times dans la région. Un diplomate en poste en Thaïlande précise que plusieurs de ces prisonniers russes et cubains ont été capturés à Battambang, seconde ville, située à l'ouest du pays, il y a quelques semaines. A la suite de la récente offensive mettant en œuvre trois divisions vietnamiennes, avant la saison des pluies qui commence le mois prochain, la région frontalière avec la Thaïlande a été le théâtre de violents combats. Dans la première quinzaine d'avril, les patriotes du Kampuchéa ont attaqué les occupants vietnamiens à Kompong Chnang et à Sisophon Poipet tuant 80

d'entre eux et mettant hors d'usage deux véhicules militaires.

● Centrafrique : attentat contre Bokassa

Selon certaines informations, Bokassa dictateur et «empereur» de Centrafrique, a échappé la semaine dernière à un attentat : sa voiture aurait été criblée de balles par une arme automatique. Il semble que la situation reste tendue, depuis les événements de janvier au cours desquels de nombreux travailleurs s'étaient joints aux manifestations étudiantes et avaient affronté la répression de l'armée qui avait fait plus de cent morts. Mouvements populaires et grèves n'ont pas cessé depuis plusieurs semaines, en particulier à Bangui. Là-dessus se greffe l'activité croissante d'opposants prosoviétiques qui ont fondé un «F.L.N.C.». Un de leurs dirigeants, l'ancien ministre de l'Information Yagongo a été arrêté récemment ; en effet l'influence de l'URSS s'est exercée à la fois dans le personnel gouvernemental et dans l'opposition. Le pouvoir du dictateur dont le sacre avait été financé en 1977 par Giscard semble de plus en plus compromis.

Nom (en capitales)
Prénom
Ville

Date :

Abonnement normal 350 F ☐
Abonnement de soutien 600 F ☐
... F ☐

Mode de versement : — en une fois ☐ — en trois fois ☐

Indiquez par une croix dans les cases vos différents choix.
Découpez et renvoyez au Quotidien du Peuple.

BP 225 75924 Paris Cédex 19.

Crédit Lyonnais Agence ZU compte n° 7713 J.

Le prix de l'abonnement est de 350 F, qui peuvent être versés soit intégralement à la commande, soit en trois fois (200 F à la commande, puis 100 F et 50 F), échelonnés sur trois mois.

Le Quotidien du Peuple
Adresse Postale BP 225 75 924 Cédex 19
Crédit Lyonnais Agence ZU 470 Compte N° 668 J
CCPN° 23 132 48 F - Paris
Directeur de Publication : Y. Chevet
Imprimé par IPCC - Paris Distribué par les NMPP
Commission Paritaire : 56 942



VIE ET HABITAT, TERRAINS DE LUTTES

SILENCE ! ON VEUT VIVRE

Depuis quelques années, de nombreuses luttes se sont développées contre le bruit dans les habitations. Ce sont les locataires d'HLM qui exigent une meilleure isolation entre appartements, ce sont les riverains du périphérique parisien ou de voies rapides qui exigent la couverture ou l'installation de murs antibruit.

Se prétendant le champion de la qualité de la vie, le pouvoir giscardien s'est lui aussi intéressé à la question. Dans la Charte de la Qualité de la Vie que Giscard a présentée, avec grand bruit, en 1977, il prévoyait « d'établir et de déposer devant le Parlement un projet de loi-cadre contre le bruit ». Un récent conseil des ministres s'est penché sur la question pour décider de financer... la mise aux normes de 10 000 HLM. Il y en a 4 millions en France, et pour la plupart ils ne sont pas conformes aux normes actuelles ! Et plus question de loi-cadre contre le bruit.

Alors que l'isolation thermique est l'objet de toutes les sollicitudes gouvernementales, l'isolation contre le bruit est traitée en parent pauvre. C'est que l'isolation thermique favorise les économies d'énergie chères à Barre, alors que le bruit, lui, ne concerne que la santé des travailleurs.

On entendra donc encore longtemps la rengaine selon laquelle le bruit est une des conséquences inévitables de la société moderne. Mais là aussi, il n'y a pas de fatalité : on peut très bien se protéger contre le bruit à condition d'y mettre le prix. Seulement pendant des années, les promoteurs ont construit avec leur profit pour seul souci : des cloisons et des planchers trop minces, des fenêtres à la limite du raisonnable et qui laissent passer tous les bruits de la rue, des logements construits dans des zones bruyantes, là où le terrain est le moins cher.

N.G.

La rocade de Bordeaux : une juteuse opération immobilière

Depuis quelque temps, les travaux de la rocade permettant de contourner Bordeaux ont démarré. Cette rocade était programmée et son tracé défini depuis plus de 15 ans. D'habitude, dans de tels cas, les plans d'occupation des sols prévoient, de part et d'autre de la plate-forme, des zones « non-aedificandi » sur lesquelles il est interdit de construire des habitations : cette décision appartient aux maires.

Or, à Bordeaux, on a vu proliférer, ces dernières années, dans la zone de voisinage immédiat de la rocade, des constructions de toutes sortes, maisons individuelles ou immeubles construits par des promoteurs privés... et même des HLM et une école. C'est que, dans ces zones voisines des voies rapides, le terrain ne coûte pratiquement rien, et pour cause. Entre le sommeil et la santé des futurs habitants d'une part, et la perspective d'une affaire juteuse d'autre part, les promoteurs publics ou privés n'ont pas hésité longtemps : diable, le prix du terrain peut représenter de 20 à 30 % du coût de revient total ! Et tout ça avec la bénédiction des mairies et de tous ceux qui ont droit de contrôle sur les plans d'urbanisme, préfets et autres.

Colère des habitants quand ils ont appris que, dans quelque temps, des milliers de voitures rouleraient jour et nuit, à grande vitesse, à quelques mètres, sous leurs fenêtres. Plusieurs associations de défense se sont mises sur pied, qui exigent au minimum l'édification d'un mur antibruit, et dans certains passages, l'enterrément de la voie rapide. Refus des autorités, sous prétexte que ces travaux reviendraient trop cher : il est décidément temps de s'en apercevoir.



Avignon : un promoteur condamné

« Mon voisin m'était plutôt indifférent, maintenant je le hais car tous les matins je participe à son lever, à sa toilette, à son café. Rendez-vous compte, les plus petits bruits de son intimité sont chez moi amplifiés par les murs qui font caisse de résonance ». Sans atteindre ce niveau de contradiction, combien de problèmes, dans les cités nouvelles, sont dus à l'absence totale d'isolation au bruit. Dans ce cas particulier, il s'agit d'une cité de pavillons, alignés en bande, les uns contre les autres, dans la banlieue d'Avignon.

Une de ces multiples cités de pavillons soi-disant bon marché encouragées par le pouvoir il y a dix ans. Le promoteur, la Société Coopérative d'HLM du Vaucluse, avait même été autorisé à

Vivre au rythme des horaires d'avions

Toutes les dix ou quinze minutes, l'institutrice se tait et un vacarme assourdissant fait vibrer toute la classe : c'est une maternelle à Goussainville ou à Athis-Mons, dans l'axe des pistes de Roissy ou d'Orly. Tout autour, des centaines de pavillons où des gens supportent ça jour et nuit.

La réglementation prévoit, autour des aéroports, trois zones A, B et C au fur et à mesure qu'on s'éloigne des pistes. En zones A et B, il est interdit de construire des habitations ; en zone C, on peut en construire, à condition de prévoir une isolation renforcée. Il s'agit là d'une réglementation des constructions neuves ; mais pour toutes celles qui existaient avant ? L'aéroport de Roissy accepte de racheter les habitations de la zone A, à un prix dérisoire, ou d'insonoriser quelques pièces seulement par appartement ; en zone B, seuls quelques établissements publics sont insonorisés et en zone C, rien n'est prévu. Ce qui signifie en clair que l'administration admet que des gens vivent



dans des conditions qu'elle a elle-même jugées insupportables, puisqu'elle interdit de construire des logements dans ces zones.

Sans parler de la stupidité de cette réglementation qui entraîne que, d'un côté à l'autre d'une même rue, on insonorise ou on n'insonorise pas, selon la zone où se trouve le logement. Alors que, dans d'autres domaines, par exemple pour l'insonorisation des HLM, la réglementation est basée sur des mesures faites pour chaque logement concerné. En fait, le seul objectif de cette réglementation est de limiter au maximum les cas où l'administration est obligée d'indemniser les habitants.

Inutile de préciser que les habitants des zones voisines de ces aéroports se sont regroupés pour imposer les améliorations nécessaires. D'autant plus nécessaires qu'à chaque nouvelle génération d'avions, le bruit émis est de plus en plus fort, le record actuel étant évidemment battu par le fameux Concorde.

Quand les patrons s'intéressent au bruit

Dans leur souci d'accroître au maximum le rendement du travail des ouvriers et des employés, les patrons capitalistes ont inventé une nouvelle « science », l'ergonomie, l'étude des postes de travail. Les ergonomes se sont aussi penchés sur le problème du bruit ; et souvent, ce n'est pas pour limiter l'intensité du bruit dans les lieux de travail : ça, c'est le problème des travailleurs, pas le leur.

Au contraire, ces gens ont défini qu'il y avait un seuil minimum de bruit au-dessous duquel le rendement du travail serait moins bon. C'est ainsi que dans certaines tours modernes de bureaux où la climatisation oblige de mettre des fenêtres à double vitrage qui ne peuvent pas s'ouvrir et où la disposition des bureaux empêche toute discussion d'un bureau à l'autre, le niveau du bruit est très bas, et ces messieurs conseillent... de recréer artificiellement un fond sonore !

Bloc-note

Lutter contre le bruit dans les habitations

Alors que la plupart des règlements de construction imposent des dimensions, des matériaux, dont le respect ou le non-respect est facile à vérifier de visu par les occupants du logement, le respect de la réglementation contre le bruit ne peut pas se vérifier sans faire appel à des mesures effectuées par des techniciens spécialisés et nécessitant un appareillage complexe. C'est un inconvénient car ces mesures coûtent cher et on est souvent obligé de faire appel à des techniciens qui ne sont pas toujours sans lien avec le promoteur. Mais c'est aussi quelquefois un avantage car ces mesures se font dans des appartements terminés, dans les conditions habituelles d'occupation du logement, ce qui évite bien des palabres.

Tous les logements neufs, quels qu'ils soient, doivent respecter les règles de l'arrêté ministériel du 14 juin 1969. Celui-ci ne concerne que les bruits provenant de l'intérieur de l'immeuble et fixe un seuil maximum de bruit à l'intérieur du logement (35 décibels dans les pièces principales et 38 décibels dans les cuisines, salles de bain et WC) mesuré à partir d'une source de bruit extérieur au logement (mais intérieur à l'immeuble) variant entre 70 et 85 décibels. A titre d'indication, le niveau de bruit dans une rue varie entre 50 et 90 décibels.

Pour respecter ce seuil, les constructeurs sont obligés de particulièrement soigner l'isolation entre logements voisins, ou superposés, entre le logement et la cage d'escalier ou le palier d'étage et, entre autres, celle de la porte palière d'appartement. La réglementation leur impose aussi d'isoler, dans les mêmes conditions, les appartements des bruits transmis par les gaines (chauffage, vide-ordures, ventilation...).

Dans un très grand nombre de logements, construits avant la publication de l'arrêté de 69, ou même après, l'isolation au bruit est bien en-dessous de ce qu'exige la norme. Il est donc possible de se regrouper et de poursuivre les propriétaires pour exiger la mise à la norme. Mais attention, seules des mesures effectuées dans les conditions prévues par l'arrêté de 69 peuvent servir de preuve devant un tribunal. Toutefois, certains indices faciles à repérer permettent, à l'avance, de présager du résultat des mesures :

— Si le mur entre deux appartements voisins ou entre votre appartement et la cage d'escalier a une épaisseur inférieure à 16 cm. A plus forte raison s'il ne s'agit pas d'un mur mais d'une simple cloison (brique creuse, carreaux de plâtre...).

— S'il n'y a pas de joint entre la porte palière et son huisserie, et en tous cas si le vide en-dessous de la porte palière est supérieur à 5 mm, sans rien pour l'obstruer.

— Si, dans les placards de gaine technique (en général dans les WC ou salles de bain), le vide entre étages n'a pas été rebouché ou si un vide apparaît autour des canalisations de chauffage sortant du sol.

Dans tous ces cas, tout laisse présager que les mesures donneront tort au promoteur.

Enfin, depuis 1972, une isolation renforcée, non obligatoire, est conseillée dans les HLM. Comme cette prestation permet au promoteur d'obtenir des prêts supplémentaires, beaucoup l'ont adoptée et se vantent, dans leur publicité, d'avoir ainsi obtenu le label « confort acoustique ». Dans ce cas-là, il y a lieu d'être plus exigeant car la réglementation est bien plus sévère.

Elections européennes

BARRE ENTRE EN LICE

Les propos de Barre confirment la ligne de conduite que se fixe la liste de l'UDF dans cette campagne : souligner les convergences avec le RPR sur la conception de l'Europe pour faire apparaître les critiques de celui-ci comme excessives, dénuées de fondement et dictées par des considérations politiques. Barre rafraîchit la mémoire de Chirac sur quelques étapes de la construction de l'Europe : « Depuis 1969 (...) les uns (les gaullistes, NDLR) ont accepté l'entrée de la Grande-Bretagne dans la Communauté et voté un accroissement sensible des pouvoirs de l'Assemblée européenne en matière budgétaire. Les autres (les centristes, NDLR) ont reconnu le caractère irréaliste des thèses supranationales et ne manifestent plus l'atlantisme » dont on leur faisait grief. Les uns et les autres entendent sauvegarder l'acquis communautaire et poursuivre l'organisation de l'Europe occidentale conformément aux traités et dans le respect de la personnalité et de l'indépendance des nations qui la composent. Les uns et les autres veulent donner à notre vieille Europe une possibilité d'action et d'influence plus grande dans le monde. Où sont les divergences fondamentales, sauf à recourir au procès d'intention à l'égard du président de la

On sait que Barre appellera à voter pour la liste de l'UDF à ces élections européennes. Il s'en explique longuement dans *Le Monde* qui consacre près de quatre pages à un entretien avec lui. Il y réaffirme les convergences entre les formations de la majorité sur la question européenne, et trace quelques pistes sur l'avenir qu'il envisage pour la CEE.

République et du gouvernement ? ».

Fort de quelques citations, qui tendent à prouver que l'actuelle campagne du RPR est essentiellement fondée sur des soucis tactiques, Barre se trouve ainsi justifié à soutenir la liste de l'UDF, ce que le RPR lui reproche comme incompatible avec ses fonctions de premier ministre.

PAS DE POUVOIRS SUPPLEMENTAIRES POUR L'ASSEMBLEE EUROPEENNE

Evocant les critiques qui visent l'extension possible des prérogatives du Parlement européen à l'issue de son élection au suffrage universel, Barre écarte l'idée qu'il soit dans l'intention du gouvernement français d'y consentir. Même s'il reconnaît qu'il y aura probablement au sein de l'Assemblée des communautés élue au suffrage universel une tendance à l'extension de ses propres pouvoirs, il estime, que ni dans l'Assemblée elle-même, ni dans l'opinion publique des différents pays, ni dans les intentions d'une part si-

gnificative des gouvernements des Etats membres » ne figure cette intention.

Sur un autre thème de bataille du RPR (ainsi que du PCF), celui de l'élargissement de l'Europe à l'Espagne et au Portugal (le cas de la Grèce suscitant moins de passions), il tente aussi de désamorcer les critiques en affirmant que ces adhésions ne se feront qu'à certaines conditions, notamment « un certain nombre de précautions concernant l'agriculture et l'industrie », et il fixe assez loin le terme du processus : « C'est, à mon avis, l'affaire d'une décennie ».

Sur la question des rapports de la Communauté avec les Etats-Unis, il reconnaît qu'il existe encore une dépendance importante, mais estime que « la Communauté a, petit à petit, affirmé sa volonté et sa capacité d'indépendance », prenant comme exemple la mise sur pied du système monétaire européen. Il refuse par ailleurs de considérer l'Allemagne fédérale comme un « relais d'hégémonie » des Etats-Unis, notant que dans la dernière période, « l'Allemagne fédérale pra-

tique une liberté d'allure plus grande en économie, en matière monétaire, en politique, à l'égard des Etats-Unis ».

LES RETOMBÉES ECONOMIQUES

Le professeur Barre ne considère pas que les problèmes d'inflation et de chômage soient de compétence communautaire. Selon lui, la communauté ne peut mener, en ce domaine, que « des actions d'encadrement général », comme la mise en place du système monétaire ou les aides au développement régional. En ce qui concerne les projets de réduction de la semaine de travail à 35 heures par semaine, par un accord européen, l'artisan de la politique d'austérité estime que ce « n'est pas un thème économiquement ni socialement opportun ».

Comme perspective de développement économique, Barre prévoit enfin que la Communauté peut développer ses relations avec le Tiers-Monde, ce qui « suppose que les pays en voie de développement (...) ouvrent davantage leurs marchés ».

Tels sont quelques-uns des thèmes essentiels que la liste de l'UDF va mettre en avant au cours des six semaines qui nous séparent du scrutin du 10 juin.

François NOLET

Chalon-sur-Saône : riposte aux agressions racistes

Samedi 7 avril, six individus sont venus devant le Foyer CASTD du quartier Saint-Jean des Vignes à Chalon-sur-Saône. Armés de fusils et chaînes de vélo, ils ont provoqué et agressé quatre immigrés qui prenaient le frais. L'intervention décidée de leurs camarades a mis en fuite les racistes. Trois résidents ont été légèrement blessés, ainsi qu'un des agresseurs.

Le même jour, un ex-résident du Foyer Sonacotra était tabassé de nuit dans l'avenue de Paris.

Pour riposter à ces agressions, le Collectif SOS-Refolement (qui regroupe de nombreuses organisations) organisait samedi 21 un rassemblement devant le foyer. Près d'une centaine de personnes,

français et immigrés, ont suivi les prises de parole, mettant l'accent sur la nécessaire unité et solidarité avec les travailleurs immigrés face aux menaces de Giscard et de la future loi contre eux. Après une rapide manifestation combative dans le quartier (une ZUP), les résidents ont fait visiter leur foyer pour témoigner de l'exploitation dont ils sont victimes dans le logement : 600 F pour une chambre (à 3), entretien pratiquement nul, alors que la femme du concierge est rémunérée pour cela, concierge raciste.

Cette mobilisation est un succès qui permet de renforcer la voie de l'unité des travailleurs.

Correspondance

En bref... En bref... En

Rhodésie : un fantoche noir élu

L'évêque Muzorewa, leader du parti fantoche UANC, sera le prochain Premier ministre du gouvernement rhodésien. Ian Smith est ainsi parvenu à ses fins : un gouvernement noir,

avec une minorité de blocage des Blancs, pour légitimer sa politique raciale, et l'exploitation de la majorité noire. Pour les dirigeants de la ZANU, et de la ZAPU, ces élections ne revêtent aucun caractère légal ; ils appellent au maintien de l'offensive contre le régime raciste.

L'Arabie Saoudite rompt ses relations diplomatiques et politiques avec l'Egypte

Après Koweït, l'Arabie Saoudite a fait connaître lundi sa décision de rompre ses relations diplomatiques et politiques avec l'Egypte, conformément aux résolutions prises à la conférence de Bagdad. Le ministre de la Défense de Koweït a pour sa part indiqué que les aides accordées à l'Egypte depuis 1973 par l'Arabie Saoudite, le

Koweït, le Qatar et les Emirats Arabes Unis étaient suspendues. Pendant ce temps, pour la troisième journée consécutive, mardi, les navires israéliens ont bombardé deux camps de réfugiés palestiniens près de Tyr. Un porte-parole de l'OLP indique que lorsque les forces palestiniennes ont répliqué par leurs tirs, les bateaux sionistes se sont retirés. Par

ailleurs, les milices d'extrême-droite d'Haddad ont pilonné les positions du contingent norvégien de la FINUL situées dans le village d'Ebl-el-Saki, elles voulaient contraindre ainsi la population du village à se joindre à l'Etat fantoche créé la semaine dernière.

Le ministre saoudien de l'information a précisé que la décision de son pays de rompre ses relations avec l'Egypte était motivée par la fait que l'Egypte « s'apprête à établir des relations diplomatiques avec l'ennemi sioniste et a commencé à instituer des relations normales avec l'Etat hébreux ». Cette décision est l'application des sanctions décidées par le sommet de Bagdad à l'encontre de l'Egypte. Dès le lendemain des accords de Camp David, en septembre 1978, l'Arabie Saoudite avait déjà fait savoir qu'elle jugeait ces accords inacceptables. Les raisons données par l'Arabie Saoudite pour condamner ces accords étaient alors : — Le doute sur les intentions réelles d'Israël de se

retirer des territoires occupés en 1967, y compris Jérusalem.

— La non-reconnaissance par ces accords de l'autodétermination du peuple palestinien et de son droit à fonder son propre Etat sur son propre sol.

— La non-reconnaissance par ces accords du seul et unique représentant du peuple palestinien : l'OLP.

Cependant, à l'époque, la déclaration saoudienne continuait de saluer les « efforts de paix » de Carter. Depuis, toutes les tentatives de l'impérialisme américain pour diviser le Front arabe qui s'est formé à Bagdad en novembre 1978 se sont avérées vaines. Le sommet avait marqué un pas important pour l'unité arabe puisqu'il réaffirmait le rôle de l'OLP en

tant que représentant du peuple palestinien et son soutien aux pays du champ de bataille.

ECHEC DES PRESSIONS AMERICAINES

En mars 1979, après la signature de l'accord de paix séparée entre Israël et l'Egypte, les USA qui n'avaient pu malgré toutes leurs tentatives associer l'Arabie saoudite et la Jordanie à cet accord, essayaient à nouveau d'obtenir le soutien saoudien. Brzezinski, envoyé par Carter, n'avait pu faire changer d'avis le gouvernement de Ryad, même si l'administration américaine cherche, comme c'est probable, à se servir de l'aide militaire au Yémen du Nord, dans le

cadre du conflit entre les deux Yémen comme moyen de pression, alors que le Yémen du Sud tend à être utilisé par l'URSS comme point d'appui dans la région. Mais l'Arabie Saoudite, si elle a montré à plusieurs reprises son inquiétude face aux menaces de l'URSS dans la région, considère que l'Etat sioniste constitue une menace particulièrement dangereuse pour sa sécurité. C'est ce qui explique sa position ferme contre le traité israélo-égyptien : « Que peut signifier l'autonomie pour les Palestiniens ? Rien qu'une nouvelle couverture pour l'occupation israélienne ». Rendus prudents par les difficultés des USA à « protéger » leurs alliés dans la région, — appréhensions qui se sont trouvées ren-

forcées très nettement par le recul que les USA ont subi en Iran — les dirigeants saoudiens semblent estimer qu'ils doivent plus compter sur eux-mêmes et sur la solidarité des autres pays pour, comme ils le disent « faire obstacle aux visées stratégiques des puissances extérieures de la région ». Le prince Fahd a ajouté que pour obtenir la stabilité et l'intégrité des nations arabes, il faut « faire en sorte qu'Israël se retire des territoires arabes occupés, que Jérusalem redevienne arabe et que soient reconnus les droits du peuple palestinien à l'autodétermination et à un Etat ».

Les dirigeants d'Arabie Saoudite qui estiment que ces derniers temps « les

USA vont de fiasco en fiasco », « laissant le champ libre aux Russes : en Ethiopie, puis en Afghanistan » et ont réagi tardivement au conflit entre les deux Yémen, seront-ils pour autant tentés de se rapprocher de l'URSS ? Jusqu'à maintenant, en tous cas, l'Arabie Saoudite a seulement fait savoir qu'elle souhaitait rétablir des relations économiques et commerciales avec l'URSS. Jusqu'ici, le désir de Ryad de prendre davantage ses distances par rapport aux USA, s'est inscrit avant tout dans la tentative de renforcer l'unité arabe contre l'Etat sioniste et l'impérialisme américain dans la région.

Frank ROUSSEL